

Compte rendu du CA du 12 octobre 2019

(pour les documents, voir [Réunion du CA du 12 octobre 2019](#))

Présents membres du CA : Alami Hassan, Alexinitzer Dror, Audin Line, Bailly-Maitre Gilles, Bavard Françoise, François Ducrot (suppléant de Boisseau Annick) , Brouzet Robert, Carbini Jérôme, Cerantola Thierry et son suppléant Anselmet Jérôme , Blanche Heister (suppléante de Darthos Paul), François Parreau (suppléant d'Adrien Fryc) François Goichot et son suppléant Shalom Eliahou , Gougnard Amandine, Grihon Pierre, Grillot Michèle , Lambolely Gilles, Martin Carole, Moussavou François, Mus Jean-Baptiste et son suppléant Arnaud Cuvelier, Szpirglas Aviva.

Excusés membre du CA ayant donnés pouvoir : Gaudel François (pouvoir donné à F. Parreau), Jacquier Murièle (pouvoir donné à A. Szpirglas), Lafrance Houria (pouvoir donné à T. Cerantola).

Excusée : Soriana-Gafiuk Florence, Fryc Adrien, Boisseau Annick, Lafrance Houria, Darthos Paul. Invités : Claude Parreau , Julien Duthil, Anne Lasserre, Marie Grand, Martine Janvier. Nombre de voix pour les votes: 23

Le CA débute à 14 h.

-approbation du CR du CA de juin

Michèle Grillot : Problème de lecture du CR, pas d'identifiant de connexion.

François Parreau explique la démarche et Michèle réussit à voir le CR. Par contre François précise qu'il faut apporter des modifications: revoir les dates sur l'approbation au début CR CA 26 janvier ou 29 septembre, faute d'orthographe sur le prénom de Murièle et, sur la dernière page, revoir la phrase (manque le verbe « s'adresse » aux professeurs), PAESTEL (adhésion)

François G.: Changer le nom du suppléant, page 2 François Parreau semble ... corriger le qu'ils les « ignore ».

Approbation du CR : Approuvé sous la forme corrigée à l'unanimité

-calendrier réunions CA + AG

Bilan du sondage : Prochain CA : 18/01/2020 à 14h AG et CA : le 13/06/2020

-Infos diverses

- Pour l'année des maths
Présence de MEJ, à la Sorbonne, le 2 octobre 2019 lors de l'inauguration de l'année des maths.
- Agenda de l'année des maths
Ne pas hésiter à proposer des dates à insérer dans cet agenda.
- Journées APMEP : stand + ateliers
MEJ a un stand avec 2 ateliers animés par Hubert Proal, mais pas de Bénévole pour assurer la permanence du stand. Aviva sera là le dimanche et Anne Lasserre sur trois jours. Le bureau a proposé que, pour l'an prochain, on inscrira un stand pour ces journées qu'à la condition d'avoir connaissance des bénévoles en avance. Ce qui n'empêche pas si on le veut de proposer un atelier. Les membres du CA approuvent.

- Brochure des trente ans

L'APMEP a accepté de faire la vente de la brochure. La brochure sera aussi sur le stand. La DGESCO (par l'intermédiaire de Karine HUSSENOT rencontrée à la Sorbonne) se propose d'en imprimer pour les labos de maths (engagement de M. ZAYANA, IG de maths) et de les diffuser.

-Entrée de Hassan Alami au bureau

Murièle démissionne du bureau et Hassan (réfèrent de Marion) est proposé à son poste.

Approbation de l'entrée d'Hassan Alami au bureau : Approuvé à l'unanimité

-Réorganisation des régions hors France métropolitaine

Marie G. : Marie nous expose la réorganisation.

- * Nouvelle région Moyen Orient Réunion et Asie pacifique (2 référents Jérôme Anselmet / Franck Madigou).
- * Florence Larrouturou la référente (Montréal) et Matthieu Schavsinski : Amérique du Nord (4 ateliers inscrits sur 10).
- * Brésil : Dizaine d'ateliers, premier congrès, pas d'inscription d'atelier pour cette année mais demande pour l'année prochaine. La région s'intitule Amérique du Sud.
- * Afrique : Claude Parreau (5 ateliers).
- * Europe francophone : Julien Duthil a repris la coordination avec Sylvie Roelly.
- * Europe non francophone : Marie Grand. et Robert Brouzet.

Françoise Bavard. : Françoise fait remarquer qu'il existe un site internet math en jeans Amérique du Nord. En réponse il est précisé qu'on a demandé à la coordination Amérique du Nord que ce site ne soit pas utilisé (sauf pour communiquer entre les ateliers) .

François Parreau ne comprend pas que le Brésil soit une région à lui tout seul, Marie Grand explique alors que c'est la région Amérique du Sud ; la Colombie risque de venir enrichir cette « région » dans les années futures.

-Coordination nationale (réunion des coordinateurs le matin même)

Marie Grand. : La réunion a eu lieu ce matin ; il y a une baisse du nombre d'ateliers en région, environ 10 %, la baisse est plus marquée en lycée. Les inscriptions des ateliers se terminent le 18 octobre 2019 ; le message est bien passé et les coordos doivent relancer leurs ateliers. Jérôme Carbini récupère la coordo Franche-Comté (7 établissements) pour le moment car Murièle n'assure plus la coordo.

-Le point sur les congrès

8 congrès + congrès Montréal + congrès Euro + congrès Chennai

- Lyon 26 au 28 mars
- Paris Saclay 27 au 29 mars ou 26 au 28 mars selon les possibilités sur place (600, jauge « officielle »)
- Bordeaux 27 au 29 mars
- Lille 1 au 3 avril
- Avignon 2 au 4 avril

- Orléans 3 au 5 avril
- Luxembourg 30 avril au 2 mai
- Pau pas de date pour le moment

On risque de manquer de place sur les congrès car il y a des régions sans congrès.

François P. : François précise que pour Saclay (Congrès de Paris), il serait bon que l'on puisse dire rapidement pour ne pas se retrouver comme l'an dernier à dire 600 et à se retrouver 400.

Michèle Grillot : Michèle souhaiterait comprendre ce que signifie « Table ronde ». Nous expliquons donc que c'est un échange « chercheur- élèves » et une rencontre « prof-chercheurs-organiseurs ».

Il est indiqué qu'il faudrait enrichir le vadémécum et rajouter qu'une conférence d'un chercheur femme est obligatoire.

-Point trésorerie

Gilles Lamboley : Il n'y a plus de subventions EDF . On puise dans les réserves, pour le moment pas d'inquiétudes mais il faut trouver des aides pour s'assurer un avenir serein.

-Point subventions

Pierre Grihon : On espérait EDF mais peu de chance. SNCF remis à 2020, donc en attente. La Poste, le contact est partant mais pour avoir les services Responsabilité sociétale et la fondation c'est plus compliqué. Thalès pour 2019 impossible, pour 2020 possible mais parrainé par une personne en interne. AIRBUS, comme les statuts le prévoient une demande est faite au CA pour savoir s'ils peuvent être contactés.

Line Audin fait remarquer que l'association aura peut-être un jour à réfléchir sur son placement « écologique » dans le choix des soutiens financiers mais qu'aujourd'hui l'heure est plus sur la recherche d'argent.

Approbation de la demande de pouvoir demander une subvention à AIRBUS : Approuvé (20 pour et 3 abstentions)

-UE 2019 : bilan rapide

Françoise Bavard fait un bilan rapide (voir dans les documents de préparation du CA et le bilan complet à venir), il y a eu plus de chercheurs et des familles. Les points positifs sont la bonne ambiance, la convivialité, la découverte et la mise en place d'une Foire aux questions interactives (en cours).

- La page chercheurs est à reprendre avec les suggestions faites au cours de l'UE. Qui s'y colle ?

François Parreau François fait remarquer que la page avait été déjà reprise l'an dernier après l'UE de 2018 : un texte « Comment choisir et présenter un sujet MeJ » issu de l'UE 2016 a été supprimé. François propose de le communiquer à la personne motivée pour reprendre la page chercheurs.

Robert Brouzet se propose de la revoir et de rédiger une nouvelle page.

- Réécriture des chartes:

Un certain nombre d'articles reçus ne peuvent pas être considérés comme des travaux MeJ. Certains établissements n'arrivent pas rédiger des articles mais rédigent plus des narrations de recherche.

D'où les propositions suivantes.

Pour la Charte édition :

Il faut proposer la narration de recherche en parallèle aux articles scientifiques .

On propose d'ajouter deux points à la charte de l'édition :

« Le sujet ne doit pas être un exercice ou un problème purement scolaire, ni une simple recherche documentaire, et ne doit pas se résumer à une liste de questions fermées

La narration de recherche est acceptée pour les élèves jusqu'au niveau collège. »

A ce propos, Blanche Heisler explique que c'est tout à fait dans l'air du temps.

Robert Brouzet précise que le comité d'édition fera aussi le tri par rapport aux productions.

Claude Parreau précise qu'il faut faire un mail du comité d'édition aux ateliers en précisant les nouvelles dispositions.

Pour la Charte des ateliers :

On propose d'ajouter « Le sujet ne doit pas être un exercice ou un problème purement scolaire, ni une simple recherche documentaire, et ne doit pas se résumer à une liste de questions fermées ; il favorise l'initiative et l'imagination des élèves ».

Approbation des changements ou ajouts à faire sur les chartes : Approuvé à l'unanimité

-UE 2020

- oui/non : OUI
- si oui : quand ? Où ?

Fin août ? Briançon ?

Toussaint ? Bourges dans le prolongement des journées de l'APMEP ? 1^{er} WE des vacances de la Toussaint

La Toussaint est retenue « vers Bourges ».

- si oui : équipe organisatrice + établissement du programme en collaboration avec le conseil scientifique et aussi les acteurs très impliqués (bureau CA comité d'édition coordinations)

Une information pour trouver des bénévoles motivés sera mise sur Mej Infos.

-Commission site :

Blanche Heisler fait un résumé du travail de la commission (document consultable). Plusieurs possibilités, soit rester sous DRUPAL et garder en l'améliorant le site, rester sous DRUPAL et refaire un site, ou tout changer. Ce qui est sûr c'est que cela dépasse le budget prévisionnel de 30 000 €.

Gilles Bailly Maitre fait remarquer que le site actuel ne fonctionne que grâce à François Parreau.

Il est important de se positionner sur l'enveloppe plafond pour faire vivre un site MEJ .

François Ducrot se pose la question sur la pérennité : si nous souhaitons rompre un contrat Il faut pouvoir récupérer nos données.

Michèle Grillot pose la question de la maintenance du site et de la mise à jour.

Blanche Heisler répond que le prix n'est valable que pour le départ après il y a tjs un plus.

Martine Janvier demande ce qu'est DRUPAL.

Blanche Heisler explique que c'est un cms, gestionnaire de contenu. MEJ utilise ce CMS.

François Parreau fait remarquer qu'on n'a pas actuellement une équipe éditoriale suffisante et que c'est en tout état de cause une nécessité pour que le site soit vivant et à jour.

- La discussion se fait sur l'idée d'allouer un plafond de 60 000 euros pour le site à condition d'avoir une équipe qui suive le dossier et la partie éditoriale du site.

François Parreau trouve que cette somme est exorbitante, eu égard au manque de ressources actuel qui nous a conduit à augmenter de façon importante la participation demandée aux établissements

16h30 : Pouvoir donné à Blanche par Carole qui doit partir. Pouvoir donné à Aviva par Gilles B. qui doit partir.

François Moussavou précise que l'APMEP a dû payer 45 000 euros à un prestataire pour refaire son site, mais cela n'a jamais fonctionné et ils ont dû revenir à l'ancien et il ajoute que si nous voulons changer de site soit on y va, même si ça dépasse 60 000 euros, soit on arrête.

Thierry Cerantola : Si le CA vote un plafond de 60 000 euros on devra refaire un CA si cela dépasse. Il propose alors de faire plutôt une équipe à qui le CA donne pouvoir pour la décision.

Nouveau texte : Le CA donne délégation à la commission site (avec consultation du bureau) pour lancer l'audit du site avec la solution DRUPAL, demander des devis et poursuivre avec cette solution ou une autre.

Approbation du nouveau texte : Approuvé à l'unanimité

-Commission communication

Anne L. : Anne explique en quoi consiste l'élaboration d'un plan de communication qui sera progressivement mis en application grâce à la commission communication. C'est une stratégie qui répond à un objectif qui doit être fixé par l'association au regard de ses problématiques actuelles. En 2017, MeJ avait fait travailler des étudiants sur la problématique suivante : Comment améliorer la communication externe avec peu de moyen salarié et des équipes géographiquement dispersées ? Anne L dit que améliorer sa communication externe, c'est prendre le risque de grossir encore.

Thierry C.: Est-ce que se faire reconnaître même si on grossit ne nous aidera pas à avoir des subventions ?

Anne L.: Anne propose de travailler sur un autre objectif : Comment améliorer la communication de l'association avec peu de moyens humains, salariés et une activité géographiquement éclatée ?

Approbation de l'objectif : Approuvé à l'unanimité

-CIJM :

Le CA doit se positionner sur :

* partager le risque financier ou pas (environ 20 000€ à partager entre les membres d'un « consortium »)

* une avance de trésorerie (prêt) en amont du salon.

Gilles Lamboley sur le Bilan du CA du CIJM : l'asso CIJM a des difficultés financières, l'équipe en place pour le salon de la culture et des jeux mathématiques ne veut pas continuer et cherche des volontaires bénévoles pour s'occuper du salon. La solution évoquée (après ce CA après discussion avec F. Rouiller) est la formation d'un consortium d'associations qui reprendrait le salon. Les assos s'engageraient à assumer un risque financier. Gilles soulève le problème que l'on n'a jamais eu le bilan financier de l'orga du salon donc comment savoir d'où viennent les aides. Gilles trouve (point de vue perso) que ce salon est dans un « flou » total donc il n'est pas vraiment motivé pour participer à ce consortium.

François Parreau : (Présent au CA d'Animath) Animath a accepté d'étudier la possibilité de pérenniser le salon, et propose de créer un consortium avec les associations et autres structures partenaires, dont l'APMEP, la SMF et Kangourou qui ont déjà donné leur accord. Animath a fait une étude précise et Martin Andler a dit que le risque financier était de 20 000 euros max. À côté de cela, un risque de trésorerie est dû aux subventions qui ne sont pas toujours reversées à l'heure. François estime que s'engager sur « partager le risque » à hauteur de 2 000€ pour cet événement n'est pas difficile pour MEJ.

Gilles Lamboley précise qu'au CA du CIJM aucun vote n'a été fait pour laisser le salon à un consortium (ce qui est normal puisque l'idée du consortium est postérieure à la réunion de ce CA).

Aviva Szpirglas : Le but de MEJ n'est pas de financer un salon d'une autre asso. MEJ ce sont les congrès les ateliers... Par contre on peut sans problème payer notre stand si le salon a lieu.

17h10 : Robert part. Nous passons à 22 voies pour les votes.

Proposition : MEJ peut faire une avance de trésorerie de 5 000 euros maximum, participera au consortium, mais ne pourra pas mettre des moyens humains sur le salon. MEJ est prêt à payer 1 000 euros max le stand.

17h18 : Départ de Thierry C. Nous passons à 20 voies.

Approbation de la proposition : Approuvé (6 contre ; 5 abstentions ; 9 pour)

-questions diverses

La rencontre chercheurs : pas d'avancés.

Responsables délégués RGPD : Il faut remplacer C. Coudret qui est partie. Anne Lasserre est proposée pour ce poste auprès de François Parreau.

Approbation du remplacement de C. Coudret : Approuvé à l'unanimité

Le CA se termine à 17h40.